



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2025 26

12 Août 2025

UN POGNON DE DINGUE

Souvenez-vous, c'était l'exclamation de notre Président en parlant des sommes versées par les systèmes sociaux en France. Evidemment, il ne précisait pas que ces systèmes sociaux étaient alimentés, d'une manière solidaire, par les cotisations des populations, soit ni plus ni moins qu'une partie des salaires socialisés. Dans leur grande majorité, elles n'ont rien à voir avec le budget de l'Etat même si nos gouvernants s'en sont accaparés, semant ainsi les confusions.

Cette déclaration ne visait qu'à diminuer les prestations de ces régimes sociaux solidaires.

Mais il existe bien un secteur du budget de l'Etat qui mérite bien cette déclaration de pognon de dingue. C'est celui des aides aux entreprises versées sans aucun contrôle. A tel point que leur montant n'est même pas connu véritablement. D'abord l'INSEE avait avancé le chiffre de 70 Milliards€. La Direction des entreprises au sein de l'Etat avance celui de 150 Mds€. Certains estiment même le chiffre de 250 Mds€.

Un rapport porté par les sénateurs Fabien GAY (Parti Communiste) et Olivier RIETMANN (Les Républicains) avance le chiffre, après enquête, **de 211 Mds€ soit le tiers du budget de l'Etat et trois fois le budget attribué à l'Education Nationale**. Ceci en dehors des aides possibles des collectivités territoriales et de l'Europe et sans aucun contrôle, alors que les budgets sociaux sont épluchés avec une chasse aux fraudeurs supposés. C'est bien connu, d'après nos gouvernants, ce sont toujours les plus pauvres qui trichent, alors que la plupart des très

riches ne paient presque pas d'impôts.

Le rapport précise que ces aides sont distribuées « *en saupoudrage* » par différentes mesures sans véritable évaluation de leur efficacité. Il existerait 2 252 dispositions d'aides aux entreprises. Tout ceci pour le plus grand bonheur des cabinets conseils chasseurs de primes qui prennent jusqu'à 30% du montant du crédit impôt recherche. Questionné par Olivier RIETMANN, la Directrice du Trésor a fini par reconnaître qu'il n'y a pas de tableau qui recense toutes les aides de l'Etat aux entreprises. Il existe une multitude de guichets ouverts par différents organismes dont URSSAF, DGFIP, ADEME, CNC France 2030, et d'autres où chacun gère ses propres dispositifs, sans consolidation nationale ni contrôle des entreprises pour savoir à quoi ont servi ces aides. Ces aides représentaient deux points des richesses produites en 1970, elles en représentent maintenant 6 points.

Depuis l'accélération des divers dispositifs dus à la politique pro business d'Emmanuel MACRON, les aides aux entreprises n'ont cessé d'augmenter. Mais, au final, l'industrie n'a jamais été aussi faible dans notre pays et le taux de pauvreté est au plus haut soit 15,4% de la population. Alors à quoi ont servi ces aides ? **Elles ont tout simplement servi à alimenter les dividendes versés aux actionnaires et donc à enrichir les plus riches (98 Mds€ en 2024)**. Les sommes versées aux actionnaires sont passées de 8% en 2003(ce qui était déjà énorme) à 14% actuellement. Le niveau de vie des 10% plus riches a augmenté de 2.1% en euros constants alors qu'il a baissé de 1% pour les plus pauvres. **Ce ne sont**

pas les budgets sociaux qui grèvent le budget de l'Etat, mais bien le pillage des ressources par les plus riches. Pendant ce temps, les services publics se dégradent de jour en jour et on produit des politiques d'austérité pour les populations qui produisent les richesses du pays.

Dans son projet de budget, le Premier Ministre en remet une couche. Les seuls qui sont appelés à financer les déficits de l'Etat sont encore les mêmes. Il s'agit d'un véritable pillage qui a des conséquences sur notre système de protection sociale et de santé et même sur notre état de santé, nous ne pouvons pas l'accepter.

Est venu le moment de fêter les 80 ans de la Sécurité Sociale en exigeant une reconstruction solidaire de l'institution où chacun contribue en fonction de ses moyens et bénéficie en fonction de ses besoins pour l'ensemble des besoins sociaux.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association